



## compte-rendu de réunion du bureau directeur

### compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 2 décembre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Marie-José Gaudetroy & Nathalie Lassalle (en visio-conférence)

MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

**Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

**Absents :** M. Jean-Michel Germain

*La séance débute à 18h30.*

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > **Décès d'André Amiel**, prédécesseur de Joël Delplanque à la présidence de la fédération pendant 12 années. La ligue envoie une gerbe avec ses condoléances. Georges Potard écrira dans le prochain journal un billet d'hommage dans lequel il associera les autres bénévoles de tous niveaux récemment disparus sur le territoire francilien.
- > Le secrétaire général fait état du devis reçu pour l'**aménagement du local de stockage de la ligue** à la MDH, sous les tribunes de la salle principale. Compte tenu du coût, une nouvelle étude est demandée.
- > Le secrétaire général a répondu à la **demande de l'ES Montgeron** pour l'entrée de l'un de ses membres en convalescence dans un établissement spécialisé.
- > Mercredi 4 décembre, mise en place par l'UNSS 94 et le CD 94, à la halle Gosnat d'Ivry, d'un **tournoi de hand à 4 réservé aux jeunes filles**. 11 associations sportives regroupant 154 inscriptions sont annoncées.

#### ORGANISATION DES COMPÉTITIONS (CHRISTIAN PASTOR)

- > Le dernier tour des **intercomités** sur le territoire se sont déroulés sans problème particulier. Les finalités de ces ICT franciliens auront lieu à la MDH le samedi 1<sup>er</sup> février pour les sélections masculines et le dimanche 2 février pour les sélections féminines.
- > Les 2 **équipes masculines de ligue** affronteront le 4 janvier 2020 à Boulogne l'AC Boulogne-Billancourt et le BoisColombes Sp.
- > Christian Pastor fait état d'un **rapport relatant des incidents** lors du match AS Meudon vs ASC Trappes. Le dossier suivra son cours.

#### ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

- > Le chantier d'**harmonisation de l'arbitrage sur le territoire** (indemnités d'arbitrage, formations, promotions...) progresse. Les premières possibilités seront présentées et feront l'objet d'échanges lors de notre conseil d'administration du 14 décembre prochain.
- > **Indemnisation des frais de déplacement des officiels de table neutres** imposés par l'EHF sur les rencontres de la Ligue des Champions : la ligue s'est accordée

## sommaire

#### Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (2/12/2019) p. 1
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (25/11/2019) p. 2

#### Excellence sportive

- stage régional fém. (2-3/01) & regroupement détection fém. (2/01) p. 5
- stage régional masc. (2/4/01) & regroupement détection masc. (3/01) p. 6

#### Commissions

- COC
  - poules de la 2<sup>e</sup> journée du challenge régional moins de 13 ans. p. 7
  - gymnases sans colle p. 10
- Discipline
  - réunions du 19/11, 26/11 & 3/12 p. 8
- Développement
  - Campagne Kinder Handball Day 2019-2020 p. 9

#### Billetterie officielle FFHandball

- Golden League (5 janvier) p. 11

**fermeture ligue :**  
**nos services seront fermés**  
**du lundi 23 décembre au**  
**lundi 6 janvier**



FFHANDBALL

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
tél : 01 56 70 74 74

[5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net)

[www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

avec le Paris SG sur le processus suivant : les délégués font une fiche de frais à la ligue qui règlera et facturera ensuite le club parisien.

### FORMATION (MONIQUE ANSQUER)

- > Pour les **formations** lourdes, évocation est faite de la possibilité de tronçonner le parcours en fonction des modules suivis par les candidats disposant d'une validation *ad hoc* d'un parcours précédent, ayant traité de contenus de niveaux identiques, ce qui lui permettraient, sous ses propres demande et responsabilité, de faire l'impasse sur le suivi des modules sélectionnés. Monique Ansquer est chargée d'étudier la faisabilité de ce dispositif et ses conséquences en mode de facturation.
- > La formation à l'utilisation du **logiciel comptable du projet ORION**, qui sera déployés dès le début janvier 2020 sur les territoires, se déroulera du 9 au 12 décembre à la MDH. Les comptables de la ligue et des comités de l'Essonne et du Val-d'Oise participeront avec leurs collègues des autres territoires métropolitains.

### DÉVELOPPEMENT – SERVICE AUX CLUBS (NATHALIE LASSALLE)

- > Pascale Jeannin organise avec la ligue, la troisième édition de la **formation académique au hand à quatre**, mise en place au bénéfice des professeurs d'éducation physique et sportive de l'académie de Créteil. Cette session se déroulera les 4-5 et 6 mars 2020 à la MDH. Elle réunira une soixantaine d'enseignants avec un budget partagé entre l'académie et la ligue IDF. Le président rappelle sa demande à Nathalie Lassalle de s'organiser afin de dupliquer, si possible, cette action sur nos deux autres académies de Paris et de Versailles. Une rencontre préalable avec les inspecteurs académiques du sport de ces académies paraît indispensable rapidement pour inscrire, éventuellement, cette action de formation d'enseignants au programme de la prochaine année scolaire 2020-2021.
- > Nathalie commente les avancées dans l'organisation du prochain **colloque handballissime** que la ligue organise, le 14 décembre prochain, à l'auditorium de la MDH. Notamment les principaux intervenants extérieurs, ainsi que les thèmes qui seront échangés dans les ateliers (construisons le club de demain, le monde scolaire et extra-scolaire, l'héritage 2024, attirer et fidéliser les jeunes pratiquantes).

La séance s'achève à 20h40.



Georges POTARD  
Président



Robert LAFOND  
Secrétaire Général

## compte-rendu de réunion du bureau directeur

### compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 25 novembre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

- Présents :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Marie-José Gaudetroy & Nathalie Lassalle  
MM. Robert Nicolas & Georges Potard
- Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
- Excusés :** MM. Robert Lafond & Jean-Marie Lassalle
- Absents :** M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > **Tournoi Beach hand inter-territoires** : le président a participé à un échange sur ce sujet avec Jean-Luc Baudet, président de la ligue PACA, et Philippe Bana, DTN. Ce tournoi réunirait les sélections territoriales masculines et féminines sur le territoire francilien.
- > **Repas de fin d'année** : l'organisation de ce dîner traditionnel, réunissant le bureau directeur et le personnel de la ligue en janvier prochain, est confiée au Secrétaire général de la ligue
- > **Parkings de la MDH** : par accord avec la MDH, en contrepartie de l'utilisation par la ligue pour ses besoins divers dont, notamment, de différentes réunions, aussi bien du parking principal que du parking annexe de la MDH, il a été convenu que la ligue est facturée d'un forfait annuel de 1 260 euros TTC.

### PRÉPARATION DU CA DU 14 DÉCEMBRE

- > Notre conseil d'administration du 14 décembre prochain débattera de :
  - Approbation du PV du dernier CA
  - Informations générales
  - Élections 2020 – Les commissions électorales
  - CTSR : CMCD – Modification à venir / Nouvelle licence blanche / Retour sur ateliers CMCD du territoire
  - CTA – Le point sur les travaux d'évolution.
  - FORMATION : Les formations en 2020
  - COC : Modification championnat féminin – Projet Beach hand
  - SERVICE AUX CLUBS : MyCoach – projets 2020
  - Tour des comités
  - Questions diverses

Dans le cadre de ce CA, les administrateurs participeront à l'ouverture du colloque de féminisation handballissime organisé par notre territoire qui se tiendra, ce même samedi 14, dans l'auditorium de la MDH. Ils rejoindront ensuite notre salle du conseil pour y mener leurs propres travaux.

### CANDIDATURE FEMMES EN OR 2020

- > Le CROS Île-de-France renouvelle en 2020 son emblématique opération « **Femmes en Or** ». **20 femmes franciliennes impliquées** dans le mouvement sportif territorial en tant que dirigeante, arbitre, formatrice, entraîneuse ou bénévole seront mises à l'honneur et récompensées lors d'une cérémonie en mars prochain. À ce titre, il est demandé à la ligue de proposer au maximum 3 femmes dont elle reconnaît l'engagement, la passion des autres et le comportement exemplaire au service

du mouvement sportif francilien. Dossier remis à Nathalie Lassalle, à remplir et à renvoyer avant le 10 janvier 2020. Nous serons informés des candidatures retenues à l'issue de la commission des jurés qui se tiendra en janvier prochain.

### TROPHÉES DU SPORT UNIVERSITAIRE FRANCILIEN 2020

> La traditionnelle soirée des **Trophées du Sport Universitaire francilien**, organisée par la FFSU (fédération française du sport universitaire) aura lieu le vendredi 13 décembre à compter de 18h dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris (accueil à partir de 17h30). Elle célèbrera les étudiant.e.s engagé.e.s dans le Sport Universitaire au cours de la saison 2018-2019 du niveau régional au niveau international. La ligue Île-de-France de handball, partenaire majeur de la ligue universitaire, est conviée à cette soirée notamment en remerciements pour son aide lors des temps forts partagés en 2018-2019 :

- Hand à 4 + Championnat d'Europe féminin
- Finales régionales universitaires
- Challenge Universitaire Paralympique

Nathalie Lassalle représentera la ligue à cet évènement.

### COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS (MARIE-JOSÉ GAUDEFROY)

> À l'occasion de la demande d'un de nos clubs, le médecin fédéral a rappelé qu'il n'existe malheureusement pas de possibilité de « sous-classement » d'un jeune joueur. Compte tenu de la spécificité de la situation, le « hand adapté » peut-être, cependant, un axe à privilégier.

### COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

> Fraude supposée sur feuille de match dans un de nos comités. La ligue est informée de dysfonctionnement possible dans le traitement d'un dossier par une de nos sous-commissions départementales de discipline. Responsable règlementaire du « parquet » sur le territoire, le président de la ligue diligente une enquête.

### POLES ESPOIRS FRANCILIENS

> Des demandes du site d'excellence du pôle masculin francilien basé à la MDH ont été routées vers le management de la MDH qui les a prises en compte :

- la pause d'un coffre en bois dans les chariots de matériel,
- la pose des fermetures des tiroirs dans les chambres des polistes pour éviter qu'ils ramènent toutes leurs affaires le week-end,
- la planification des occupations à venir des installations.

La demande d'Alexandre Taillefer d'organiser le stage régional de Noël est validée.

### ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

> Séminaire ETR prévu à la MDH les 28-29 et 30 janvier 2020

### DÉVELOPPEMENT SERVICE AUX CLUBS (NATHALIE LASSALLE)

> Tous les ans, la ligue regroupe les **stagiaires des "nouvelles pratiques"**, ce qui sera fait en janvier à la MDH sur une demi-journée. Un temps de partage sera proposé dans un gymnase avant un partage de la galette des rois. Marina Colmet proposera un projet et un budget.

> Réunion le 2 décembre 2019 à l'**agence du service civique**. Béatrice Cosnard participera à cette rencontre qui a 2 objectifs :

- un point à date de la consommation du nombre de contrats pour l'année 2019 et janvier 2020
- la prévision de l'Agence civique sur le nombre de contrats pour 2020.

> **Application « MyCoach »** : Thierry Gaillard (FFHandball) monte un groupe de volontaires afin de tester l'outil qui pourrait être déployé dans le premier semestre 2020 sur le territoire national. Nathalie Lassalle, chargée du dossier pour la ligue, a contacté le Torcy HB MLV, l'AS Montigny-le-Bx et le Rueil AC afin qu'ils présentent pour l'occasion des éducateurs et des entraîneurs.

> L'acquisition de **kits handfit et mini-hand** par la ligue est en cours. Les clubs envoyant des éducateurs en formation sur ces nouvelles pratiques pourraient se voir doter de l'un de ces équipements.

> Rappel sur les invitations au **colloque de féminisation handballissime francilien** le 14 décembre 2019.

> Une réunion est prévue le 5 décembre avec l'**UNSS**, à Trappes, afin de travailler sur le déploiement d'actions communes.

### COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

> RAS, avant la présentation de l'avancée des travaux de la commission de travail sur l'évolution de l'organisation possible de l'arbitrage sur le territoire dans le cadre du CA de samedi 14 décembre.

> Le président de la ligue souhaite qu'on intensifie les suivis d'arbitres aussi bien chez les juges arbitres que chez les jeunes juges arbitres.

### RESSOURCES HUMAINES (MONIQUE ANSQUER)

> **Congés** de fin d'année : Monique rappelle que, sauf exceptions, tous les jours de RTT doivent être pris avant la fin d'année civile. Compte tenu de leurs activités, qui notamment peuvent les mobiliser le week-end et provoquer des récupérations, certains collaborateurs ont un solde important qui va provoquer de longues absences en ce mois de décembre.

> **Utilisation des véhicules de la fédération** : le président rappelle qu'il convient d'utiliser dans la mesure du possible les véhicules Renault mis à la disposition de la fédération avec laquelle un accord nous lie à ce sujet. Autrement dit, les responsables d'envoi en missions, doivent faire privilégier ce service sur le recours à la voiture personnelle.

> Marina Colmet testera, sur la pause déjeuner, des **activités Handfit** avec les salariés de la ligue ce vendredi 29/11.

> Monique Ansquer remontera vers le secteur informatique de la fédération les listes des utilisateurs finaux, et le process des achats définis par le trésorier et le président concernant **ORION**, le futur logiciel comptable qui sera déployé début janvier.

> Maïder Trentin suivra la formation à l'utilisation du SI **AGATE**, qui sera déployé courant 2020 par le secteur formation de la fédération et les instituts territoriaux de formation dont celui de la ligue IDF.

> La ligue accueille 3 **stagiaires** en semaine 51 et 3 stagiaires en semaine 06 2020. Il s'agit de stages d'immersion en entreprise pour des élèves de 3<sup>e</sup>.

> Le président rappelle au secteur RH que, dans le cadre de notre convention quadriennale avec le Conseil régional Île-de-France, la ligue doit accueillir 4 **stagiaires** sur une période de 2 mois au minimum chacun en 2020.

- > La mise à jour des **lettres de mission** des salariés est en cours. Elle pourrait induire la mise en place d'avenants pour certains contrats dont les missions évoluent, notamment dans le service administratif formation.
- > Monique Ansquer indique que les dossiers administratifs relatifs à la **mise à disposition** (MAD) 2019 en faveur d'une part de la fédération et en faveur de la ligue venant de certains comités départementaux sont en cours de régularisation.

#### **FINANCES (ROBERT NICOLAS)**

- > **Péréquation des jeunes 2018** : quelques clubs discutent les montant dont ils sont affectés. Un nouveau point sera fait lors d'une prochaine réunion du BD.
- > Le trésorier a procédé au **versement des dotations dans le cadre du pacte territorial** (comité 75 : 9 000 € / comité 77 : 8 000 € / comité 78 : 7 500 € / comité 91 : 7 000 € / comité 92 : 8 500 € / comité 93 : 8 000 € / comité 94 : 8 000 € / comité 95 : 8 000 €).
- > Afin d'établir le **budget prévisionnel 2020** pour chaque commission, le président rappelle qu'il a déjà réclamé cette ébauche à chaque responsable de secteur. Pour les aider dans cette démarche, une extraction des comptes 6 et 7 du grand livre de la ligue concernant chaque commission sera diffusée dès demain par le trésorier (notamment formation et développement service aux clubs).
- > Une première évaluation de la **réalisation du budget 2019** tenant compte des facturations et recette encore attendues d'ici la fin décembre laisse espérer (sauf erreur ou omission) un excédent de gestion.

La séance s'achève à 21h05.



Georges Potard  
Président



Marie-José Gaudefroy  
Secrétaire de séance

## STAGE FÉMININ 2004-2005

2 au 3 janvier 2020

CNSD Fontainebleau (rue des Archives – 77305 Fontainebleau)

### équipe structure

	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	Berti	Louna	HBC Serris VE
2	Olszewski	Audrey	
3	Sybakro	Aaliyah	CSM Finances
4	Verton	Nolwen	St-Michel Sp.
5	Bendegue	Karlène	Cergy HB
6	Bonnemain	Léa	Issy Paris Hand
7	De Lopetegui	Romane	Cergy HB
8	Diallo	Mariam	HBC du Bourget
9	Erregragui	Naima	HBC Conflans
10	Gaspard	Lili	Les Clayes-sous-Bois HB
11	Keita	Adja	CSM Finances
12	Letellier	Manon	HBC Serris VE
13	Meite	Aminata	CSM Finances
14	Michaud	Maelle	HBC Serris VE
15	Muanandeke Bokoyo	Astrid	HBC Serris VE
16	Rimaud	Léonie	Cergy HB
17	Robin	Julie	Bois-Colombes Sp.
18	Segda	Jade	Cergy HB
+	Josephine-Adeline	Sarah	CS Monterelais
+	Leprince	Maïssa	HBC Serris VE

1 journée  
seulement

## REGROUPEMENT DÉTECTION 2004-2005

2 janvier 2020

CNSD Fontainebleau (rue des Archives – 77305 Fontainebleau)

	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	Kacimi	Amèle	Noisy-le-Grand HB
2	Bernardis	Julie	Bois-Colombes Sp.
3	Calixte-Bango	Stana	Paris SC
4	Courault	Manon	HB Brie 77
5	Dimiti	Keliane	FB2M
6	Edon	Anais	Issy-Paris Hand
7	Lucas	Emma	Stella Sp. S <sup>t</sup> -Maur
8	Makuisavingi	Shaina	Bois-Colombes Sp.
9	Medzo Owono	Sarah	HBC Gagny
10	Mokindi	Deyna	HBC Villiers-le-Bel
11	Ndombi-Fois	Maelane	Plaisir HBC
12	Offroy	Valentine	HB Brie 77
13	Tiramakan	Magou	CM Aubervilliers
14	Watuka	Ketsia	US Fontenaysienne

	2004
	2005

Encadrement :

Alexandre Taillefer, Michaël Zinga, Halima Diarisso, Thomas Deodati

## STAGE MASCULIN 2005

2 au 4 janvier 2019

CDFAS Eaubonne (64 rue des Bouquinvilles – 95600 Eaubonne)

	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	Abdebreiman	Yanis	Ass. Roissy HB95
2	Amiot	Antoine	US Créteil
3	Aouizerate	Samuel	Paris SG HB
4	Ayeva	Belco	US Créteil
5	Benoit	Ewan	US Créteil
6	Bialkowski*	Martin	Paris SG
7	Boudar	Devon	US Créteil
8	Boussobaine*	Ismael	S <sup>t</sup> -Gratien / Sannois HBC
9	Bouydarne	Mohamed	Neuilly-Plaisance Sp.
10	Cadran	Enzo	Tremblay-en-France HB
11	Caron	Arthur	AS S <sup>t</sup> -Ouen-l'Aumône
12	Charron	Léo	CO Gargenville
13	Delobel	Ian	Bois-Colombes Sp.
14	Djae	Kaisse	Tremblay-en-France HB
15	Firmesse*	Tidiane	Paris SG HB
16	Fossou Nana's*	Nziki	Paris SC
17	Gane	Noah	US Ivry
18	Hadj Abdelkader	Isaac	Villemomble HB
19	Hodzic	Elvin	Paris SG HB
20	Karamoko*	Amara	Paris SG HB
21	Laviolette	Ilhan	US Ivry
22	Lemare	Nathan	Massy EHB
23	Lenne	Erwan	Savigny HB91
24	Le Roy	Mathys	S <sup>t</sup> -Gratien / Sannois HBC
25	Louap	Melvyn	AC Boulogne-Billancourt
26	Mahamba	Jorys	US Créteil
27	Martins	Benjamin	Bois-Colombes Sp.
28	Pasquet	Curtis	Villiers EC
29	Pelou	Jules	Bois-Colombes Sp.
30	Sache*	Owen	AS Mantaise
31	Seck*	Makhtar	Massy EHB
32	Serinet	Félix	Bois-Colombes Sp.
33	Sidibe	Hamidou	Torcy HB MLV
34	Sidibe	Salif	AS Mantaise
35	Theobrun	Théo	Torcy HB MLV
36	Thiery*	Noah	Massy EHB
37	Vernay	Marius	US Lagny-Montévrain
38	Vigouroux	Liam	Bois-Colombes Sp.

\* pólite

## REGROUPEMENT DÉTECTION 2005

3 janvier 2020

CDFAS Eaubonne (64 rue des Bouquinvilles – 95600 Eaubonne)

	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	Luzet	Mallory	US Ivry
2	Le Hyaric	Clément	Versailles HBC
3	Mahrez	Rayan	CLOC Achères
4	Tull	Terence	S <sup>t</sup> -Gratien Sannois HBC
5	Valdevit	Alexandre	AC Boulogne-Billancourt
6	Viollier	Esteban	Massy EHB

Encadrement :

Bruno Potard, Cyril Hayrapian, Guillaume Bonnet, Yohan Commare, Romain Drozd

# organisation des compétitions

## COMPOSITION DES POULES DE LA 2<sup>E</sup> JOURNÉE DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS (week-end du 25-26/01/2020)

COMMISSION  
ORGANISATION  
COMPÉTITIONS  
LIGUE  
ÎLE DE FRANCE



<p><b>TOURNOI 1</b></p> <p>1 CSM FINANCES 5875001 2 HB BRIE 77 5877083 3 ASC TRAPPES 5878072</p>	<p><b>TOURNOI 2</b></p> <p>1 HBC SERRIS VE 5877072 2 ENT. ÉVRY / CORBEIL 5891015 3 VILLEPINTE HBC 5893069</p>
<p><b>TOURNOI 3</b></p> <p>1 ENT. TEAM 2 RIVES 5878004 2 STELLA SP. ST-MAUR 5894007 3 COM ARGENTEUIL 5895001</p>	<p><b>TOURNOI 4</b></p> <p>1 ENT. MONTGERON / VIGNEUX 5891003 2 NOISY-LE-GRAND HB 5893005 3 HBC NANGIS 5877025</p>
<p><b>TOURNOI 5</b></p> <p>1 ISSY-PARIS HAND 5892045 2 USJM HB MITRY-MORY 5877021 3 HBC ARCUEILLAIS 5894056</p>	<p><b>TOURNOI 6</b></p> <p>1 AULNAY HB 5893009 2 ÉLANCOURT-MAUREPAS HB 5878027 3 AAS SARCELLES 5895065</p>
<p><b>TOURNOI 7</b></p> <p>1 CSA KREMLIN-BICÈTRE 5894005 2 SAVIGNY HB91 5891034 3 VILLEMOMBLE HB 5893055</p>	<p><b>TOURNOI 8</b></p> <p>1 ENT. FRANCONVILLE / S<sup>T</sup>-GRATIEN-SANNOIS 5895011 2 COURBEVOIE HB 5892014 3 NEUILLY-PLAISANCE SP. 5893024</p>
<p><b>TOURNOI 9</b></p> <p>1 LES CLAYES-SOUS-BOIS HB 5878013 2 VILLIERS EC 5894035 3 HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE 5895005</p>	<p><b>TOURNOI 10</b></p> <p>1 ENT. EAUBONNE / SOISY 5895003 2 ES COLOMBIENNE 5892004 3 HBC ROMAINVILLE 5893053</p>
<p><b>TOURNOI 11</b></p> <p>1 ENT. PARIS GALAXY 5875005 2 AS MANTAISE 5878002 3 ASV CHATENAY-MALABRY 5892005</p>	<p><b>TOURNOI 12</b></p> <p>1 BOIS-COLOMBES SP. 5892010 2 PARIS SG HB 5875071 3 HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB 5878046</p>



<p><b>TOURNOI 1</b></p> <p>1 PARIS SG HB 5875071 2 HBC ST-LEU / TAVERNY 5895022 3 ES SUCY 5894029</p>	<p><b>TOURNOI 2</b></p> <p>1 HBC SERRIS VE 5877072 2 MONTREUIL HB 5893004 3 LEVALLOIS SC 5892036</p>
<p><b>TOURNOI 3</b></p> <p>1 CONFLANS HBC 5878061 2 S<sup>T</sup>-GRATIEN / SANNOIS HBC 5895021 3 VILLIERS EC 5894035</p>	<p><b>TOURNOI 4</b></p> <p>1 ES BRUNOY 5891007 2 US IVRY 5894004 3 ASV CHATENAY-MALABRY 5892005</p>
<p><b>TOURNOI 5</b></p> <p>1 CSM PUTEAUX 5892024 2 AS POISSY 5878032 3 US DEUIL-ENGHEN-MONTMORENCY 5895018</p>	<p><b>TOURNOI 6</b></p> <p>1 HBC GAGNY 5893002 2 TORCY HB MLV 5877034 3 COM ARGENTEUIL 5895001</p>
<p><b>TOURNOI 7</b></p> <p>1 HBC CHENNEVIÈRES 5894051 2 COURBEVOIE HB 5892014 3 HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB 5878046</p>	<p><b>TOURNOI 8</b></p> <p>1 AS S<sup>T</sup>-OUEN-L'AUMÔNE 5895023 2 CHAVILLE HB 5892011 3 TEAM 2 RIVES 5878054</p>
<p><b>TOURNOI 9</b></p> <p>1 VILLEMOMBLE HB 5893055 2 PARIS SC 5875056 3 HB BRIE 77 5877083</p>	<p><b>TOURNOI 10</b></p> <p>1 UMS PONTAULT-COMBAULT 5877029 2 NEUILLY-PLAISANCE SP. 5893024 3 LE CHESNAY YHB 5878012</p>
<p><b>TOURNOI 11</b></p> <p>1 S<sup>T</sup>-MICHEL SP. 5891002 2 SÉNART AHB 5877078 3 US CRÉTEIL 5894003</p>	<p><b>TOURNOI 12</b></p> <p>1 AS S<sup>T</sup>-MANDÉ 5894006 2 TU VERRIÈRES-LE-BUISSON 5891037 3 HBC BEYNES 5878005</p>

**Réunion du 19/11/2019****Sénart AHB**

Dossier 15D79

Joueur

Match : Sénart AHB vs ES Sucy (plus de 16 ans masc., excellence, poule C) / Motif : A regardé droit dans les yeux l'arbitre de manière nerveuse, méchante, voire même très agressive / Moment : pendant match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 2B

*Sanction : 2 dates de suspension avec sursis / Période probatoire : 3 mois*

**Réunion du 26/11/2019****H Mennecy VE**

Dossier C93

Capitaine et officiel responsable

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) / Motif : a proféré des insultes, s'est déplacé vers la sortie d'une manière menaçante / Moment : pendant match / Qualification : conduite grossière envers adversaire / Article : 20.1, annexe 3D

*Sanction : 2 dates de suspension / Période probatoire : 4 mois*

Dossier D01

Joueur

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) / Motif : a donné un coup sur le visage de son adversaire / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 3F

*Sanction : 8 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

Dossier D05

Club

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) / Motif : n'a pas su contenir le public / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 5C

*Sanction : 3 dates de huis-clos dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**HBC Serris VE**

Dossier D03

Joueur

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) / Motif : est venu se mêler activement au débat et de manière agressive avec la volonté d'assener un coup de poing à un adversaire / Moment : pendant match / Qualification : conduite grossière envers adversaire / Article : 20.1, annexe 3D

*Sanction : 4 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 4 mois*

Dossier D04

Joueur

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) / Motif : a voulu faire justice lui-même / Moment : pendant match / Qualification : conduite grossière envers adversaire / Article : 20.1, annexe 3F

*Sanction : 8 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

Dossier D07

Club

Match : H Mennecy VE vs HBC Serris VE 1B (plus de 16 ans masc., poule A) /

*Sans suite*

**Réunion du 3/12/2019****US Lagny-Montévrain**

Dossier D80

Joueur mineur

Match : Ent. Lagny / Serris 2 vs Ent. Livry-Gargan / Montfermeil 2 (moins de 18 ans masc., délayages, poule 6) / Motif : a donné un coup délibéré à son adversaire / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 3F

*Sanction : 6 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**HBC Serris VE**

Dossier E18

Joueur mineur

Match : Ent. Lagny / Serris 2 vs Ent. Livry-Gargan / Montfermeil 2 (moins de 18 ans masc., délayages, poule 6) / Motif : a repoussé brutalement le joueur adverse / Moment : pendant match / Qualification : conduite grossière / Article : 20.1, annexe 3C

*Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**Montfermeil HB**

Dossier E17

Joueur mineur

Match : Ent. Lagny / Serris 2 vs Ent. Livry-Gargan / Montfermeil 2 (moins de 18 ans masc., délayages, poule 6) / Motif : a donné un coup de poing au visage de son adversaire / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 3F

*Sanction : 8 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**Morsang-Fleury HB**

Dossier E16

Capitaine

Match : RSC Champigny vs Morsang-Fleury HB (plus de 16 ans masc., coupe de France régionale, 1<sup>er</sup> tour) / Motif : a pu mettre en cause la neutralité des arbitres / Moment : après match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 2I

*Sanction : 3 dates de suspension dont 1 date avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**Chennevières HBC**

Dossier E37

Joueur

Match : SO Rosny-sous-Bois vs Chennevières HBC (plus de 16 ans masc., coupe de France départementale, 2<sup>e</sup> tour) / Motif : a dit aux arbitres "vous avez été nuls" / Moment : après match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 2I

*Sanction : 1 date de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

**HBC Soisy-Andilly-Margency**

Dossier E22

Joueur mineur

Match : UMS Pontault-Combault vs HBC Soisy-Andilly-Margency (moins de 15 ans masc., délayages, poule 5)

*Sans suite*

COMMISSION  
**DISCIPLINE**  
TERRITOIRE  
ÎLE DE FRANCE



# Kinder Handball Day



La FFHandball et son partenaire Ferrero s'associent pour la troisième année autour du dispositif Kinder Handball Day qui vise à développer la pratique du handball chez les plus jeunes.

## LE KINDER HANDBALL DAY EN 5 POINTS :

### **QUAND (périodicité de l'action) ?**

Du 18 mars au 18 avril 2020

### **QUOI (quelle action) ?**

Une demie journée dédiée à la pratique du handball des 6-12 ans dans les clubs

### **POURQUOI ?**

Permettre aux licenciés d'inviter un proche et de partager leur passion pour le handball

### **COMMENT PARTICIPER ?**

Inscrire son événement avant le 14 février sur la plateforme dédiée <http://handballfrance.kinder.fr>

### **QUELLES RECOMPENSES ?**

Des dotations sous la forme d'un produit de la marque Ferrero (barre chocolatée, gâteau) seront mises à disposition des clubs organisateurs pour chaque enfant.

Vous recevrez par la suite des déclinaisons numériques (bannières réseaux sociaux, affiche à personnaliser, diplômes) afin de promouvoir vos événements.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Service aux clubs de la FFHandball via [servicesauxclubs@ffhandball.net](mailto:servicesauxclubs@ffhandball.net)

# LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE



## Paris (75)

- Paris 17<sup>e</sup> => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18<sup>e</sup> => gymnase Poissonniers

## Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagneux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Courtry => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

## Yvelines (78)

- Bonnières => Complexe sportif de la Vallée
- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal & complexe de la Grande-Rue-Verte
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Mantes-la-Jolie => usage limité aux résines en spray
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbaouron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

## Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Itteville => gymnase Thomas-Pesquet
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Ris-Orangis => Tous les gymnases de la ville
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville
- Viry-Chatillon => tous les gymnases de la ville

## Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

## Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache & Palais des sports
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

## Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)

- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

## Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



- **USAGE DE LA RÉSINE (article 88.3 des règlements généraux de la FFHand-ball) écriture 2019-2020**

### 88.3 Usage des colles et résines

#### 88.3.2 Interdiction des colles et résines non lavables à l'eau

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- le responsable de salle du club recevant doit mettre gratuitement à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite « lavable à l'eau ». Ces flacons, contenant le même produit, seront déposés à la table de marque.

Si le club recevant ne fournit pas de colle ou résine dite « lavable à l'eau », il lui est infligé une sanction financière dont le montant correspond à celui de la sanction financière pour forfait isolé à son niveau de jeu.

Si l'une des deux équipes refuse de jouer avec de la colle ou la résine lavable à l'eau, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), alors les juges-arbitres devront mentionner, sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe.

Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

#### 88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour) alors les juges-arbitres devront mentionner,

sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe. Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.



### PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)  
Dimanche 05 Janvier 2020

14h30 : Norvège / Serbie  
17h00 : France / Danemark



### BON DE COMMANDE FAMILLE DU HANDBALL



**HANDBALL : GOLDEN LEAGUE MASCULINE 2020**  
**AccorHotels Arena - PARIS**  
Dimanche 05 Janvier 2020

**FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / SERBIE**

**Raison Sociale** \_\_\_\_\_

**Nom** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

**Adresse de Livraison** \_\_\_\_\_

**Adresse de Facturation** \_\_\_\_\_  
si différente de l'adresse de Livraison

**Code Postal** \_\_\_\_\_ **Ville** \_\_\_\_\_

**Tel.** \_\_\_\_\_

**E-mail** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

COORDONNÉES

### OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 2 Matches			TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	QT.	QT.	EN €
CAT OR	70,00€	65,00€	_____	_____	_____€
CAT 1	50,00€	40,00€	_____	_____	_____€
CAT.2	40,00€	30,00€	_____	_____	_____€
CAT.3	25,00€	20,00€	_____	_____	_____€
CAT.4	15,00€	10,00€	_____	_____	_____€
E-ticket				<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL				<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE				_____€	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

**Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.**

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

- (1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.
- (2) Par chèque. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

**Une fois votre commande validée**, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CO\*

CONTACT : Tel. 09 70 25 20 32 | E-mail : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net)

Siège sociale : eForSports – Service Billetterie – 114 Rue Chaptal, 92300 Levallois-Perret

Registre du commerce : 534 748 835 | RCS Nanterre  
N°TVA Intra-communautaire : FR 86 534748835 | Société au capital de 88 000€

#BLEVETFIER